



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFECTURE DE LA  
GUADELOUPE

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°971-2021-035

PUBLIÉ LE 11 FÉVRIER 2021

# Sommaire

## **PREFECTURE**

971-2021-02-10-005 - Avis de l'agence régionale de santé au regard de la situation sanitaire en date du 10 février 2021 (3 pages)

Page 3

# PREFECTURE

971-2021-02-10-005

Avis de l'agence régionale de santé au regard de la  
situation sanitaire en date du 10 février 2021

## Avis de l'Agence Régionale de Santé au regard de la situation sanitaire

– 10 février 2021 –

Vu la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence

Vu le décret n°2020-1257 modifié du 14 octobre 2020 déclarant l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2020-1262 du 16 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire ;

Vu le décret n°2020-1310 du 29 octobre 2020 prescrivant les mesures générales nécessaires pour faire face à l'épidémie de covid-19 dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire et en particulier son article 55 qui maintient le dispositif du décret du 16 octobre 2020 pour les territoires mentionnés à l'article 72-3 de la Constitution ;

Vu le code de la santé publique ;

Vu les avis du Haut Conseil de la santé publique ;

Vu l'urgence ;

Considérant la situation en Guadeloupe à la date du 10 février 2021 marquée par les éléments suivants, relevés et analysés par Santé Publique France à partir des résultats des laboratoires insérés dans le dispositif SIDEP ;

Considérant la situation en Guadeloupe depuis plusieurs semaines décrite par Santé Publique France qui assure l'exploitation des résultats des laboratoires enregistrés dans le dispositif SIDEP ;

- Augmentation du nombre de nouveaux cas avec **103 nouveaux cas semaine 5 versus 73 semaine 4 et 85 pour la semaine 3 (source SI-DEP ARS, testés en Guadeloupe et y résidants) versus 77 en semaine 2, versus 89 semaine 1, versus 56 semaine 53, versus 53 semaine 52, versus 39 semaine 51, versus 47 semaine 50**, versus 49 en S49, 73 en S48, 109 en S47, 130 en S46, 193 en S45, 292 en S44 et enfin 273 en S43, faisant suite à une augmentation depuis plusieurs semaines consécutives. Pour rappel, on a comptabilisé 322 cas en semaine 34 (S34), 655 en semaine 35 (S35), 863 en semaine 36, 959 cas en S 37, 1 128 cas S 38, 1070 en S39 ;

- Augmentation du taux de positivité avec cependant un taux qui reste inférieur au seuil de vigilance avec un taux égal à **3,3% semaine 5, versus 2,8% semaine 4. 3,2% semaine 3 – 3,1% semaine 2 - 3,23 % semaine 1 - 2,11% semaine 53 versus 2,81 % en semaine 52, versus 2,38 en semaine 51, versus 2,15 en semaine 50, 2,26 % en semaine 49** et 4,48% en S48, 6,84% en S47, 8,1 % en S46 versus 10,06 % pour la S45 - 10,21 % pour la semaine S44 et 11,08 % pour la semaine S43 ;

**Légère Augmentation du taux d'incidence à 35 cas pour 100 000 en semaine 5** après une stabilisation de celui-ci égal à 31/100 000 habitants en S4, contre 31/100 000 habitants en S3 versus un taux de 26/100 000 habitants en S2. 31,04/100 000 habitants en S1 versus un taux de 26,8/100 000 habitants en S53. Si on considère uniquement les personnes testées sur le territoire, le taux d'incidence est de 27,32/100 000 S5 versus 19,36/100 000 semaine 4 et est toujours au-dessus du seuil de vigilance (Source SIDEP ARS) versus 22,55/100 000 semaine 3. 20,43/100 000 semaine 2. 23,61/100 000 semaine 1. 14,85/100 000, semaine 53. Pour rappel sa valeur était de 17,51 cas pour 100 000 habitants la semaine 52 (**attention ce taux comprenait aussi les personnes résidentes testées hors du département**), 19,1 pour la semaine 51 et 12,47 /100 000 habitants en semaine 50 et 13 pour la semaine 49, versus 19/100 000 habitants en semaine 48, versus 29/100 000 en S47 et 34/100 000 habitants en S46. Il passe en deçà du seuil d'alerte mais reste au-dessus du seuil de vigilance fixé à 10/100 000 habitants.

Pour rappel, ce taux a dépassé les seuils d'alerte pendant plusieurs semaines consécutives. Ainsi de la semaine 43 à la semaine 46, les valeurs ont été les suivantes : 72,44/100 000 en Semaine 43, 77,48/100 000 en Semaine 44, 51,21/100 000 en Semaine 45.

- Un taux d'incidence sur 7 jours glissants de 26 cas pour 100 000 habitants (du 11/01 au 17/01) versus 31,58 cas pour 100 000 habitants (du 05/01/21 au 11/01/21), indicateur en baisse par rapport aux 7 jours.

Un taux d'incidence qui est plus élevé chez les 15-44 ans : 49/100 000 habitants S5 versus 39/100 000 habitants semaine 4. Il est de 32/100 000 en S5 versus 22/100 000 habitants chez les 65 ans et plus. Pour rappel, le taux d'incidence était plus élevé chez les 15-44 ans (45/100 000 habitants S 53, versus 29 en semaine 52 et versus 30 en semaine 51) et était de 10/100 000 habitants chez les 65 ans et plus versus de 18/100 000 habitants chez les 65 ans et plus semaine 52.

- Au mardi 9 février 2021, la Guadeloupe a enregistré depuis le début de l'épidémie, 64 clusters qui totalisent 731 cas. A ce jour 3 clusters sont en cours d'investigation.

- Le nombre de personnes admises à l'hôpital est stable ; le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. Au **mardi 9 février 2021, il y a 4 personnes COVID + hospitalisées dans le service de réanimation du CHUG sur 20 lits armés (Source SIVIC du 09/02/21).**

- **Considérant la situation sur Saint-Martin qui enregistre une petite diminution de son nombre de cas égal à 68 (dont 31 résidents de Saint-Martin) pour la semaine 5 par rapport à la semaine 4 avec 108 nouveaux cas dont 38 résidents Saint-Martinois versus 80 nouveaux cas pour la semaine 3 dont 39 résidents Saint-Martinois versus 72 en semaine 2 dont 53 résidents.** En prenant en compte les données consolidées des semaines précédentes, **cela porte à 1408 le nombre de cas cumulés versus 1346 cas en S4 versus 1234 en S3.** 1369 tests supplémentaires cette semaine contre 1378 tests semaine 4 versus 1544 tests supplémentaires (S3) ont été réalisés (PCR et antigéniques faits par les professionnels de santé du territoire), pour un total de 18 619 tests enregistrés<sup>1</sup>. Le taux d'incidence hebdomadaire de 190/100 000 habitants (S5) est supérieur au seuil

<sup>1</sup> Tient compte de la mise à jour des données SIDEP en semaine 52

\*point de vigilance : la taille de la population à Saint-Martin est de 35 750 habitants. A partir de 4 cas positifs, le seuil d'incidence de vigilance de 10/100 000 habitants est dépassé. L'interprétation des taux d'incidence doit être conjointe avec l'interprétation du taux de positivité et de l'identification de chaîne de transmission secondaire ou de cas groupés à risque de

d'alerte\* malgré un taux inférieur à la semaine dernière (S4): 302/100 000 habitants; (Vs 201/100 000 habitants semaine 3). **Le taux de positivité hebdomadaire a baissé, est de 5 % là où il se situait à 7,8% en S4 versus 5,7% en S3 (vs 6% en S2).** Au total sur Saint Martin depuis le début de l'épidémie, on recense 15 clusters dont 2 toujours en cours d'investigation.

- **Considérant la situation sur Saint Barthélemy avec des indicateurs qui restent. 52 nouveaux cas cette semaine dont 39 résidents versus 15 en semaine 4** et 59 nouveaux positifs pour la semaine 3, versus 50 positifs semaine 2, versus 43 cas semaine 1 et un nombre de test réalisés de 1003 semaines 2, versus 852 semaine 1 versus 758 semaine 53 versus 389 semaine 52 et un taux d'incidence de **531/100 000 habitants** versus 602/100 000 habitants semaine 4 et 511/100 000 habitants semaine 2, versus 439/100 000 habitants semaine 1, versus 153,17/100 000 habitants semaine 53. Enfin le taux de positivité hebdomadaire à 4,1% est en augmentation par rapport à celui de la semaine 4 (3,1%). Il est à la limite du seuil de vigilance pour la semaine 2, versus 5% semaine 1, versus 1,98 semaine 53 versus 1,54 semaine 52. Au 26 janvier, l'île recense un total de 11 clusters dont 2 toujours en cours d'investigation.

- **Considérant l'épidémie en cours en Guyane (Source SPF)** avec des hospitalisations en légère diminution après la hausse observée en semaine 5. A ce jour 25 hospitalisations sont enregistrées contre 35 la semaine dernière. Les admissions en réanimation diminuent légèrement en semaine 5, le taux d'incidence diminue il est de 114 pour 100 000 versus 147 pour 100 000 habitants semaine 4 et 217 cas pour 100 000 habitants (contre 225 pour 100 000 en S2).

**Considérant la cinétique de l'épidémie et le risque d'introduction de nouveaux variants plus contagieux se diffusant rapidement dans le monde entier** et l'augmentation du nombre de clusters, la situation est suivie avec une grande vigilance dans nos territoires. Selon SPF et le Centre national de référence, il n'a pas encore été mis à ce jour en évidence la présence sur notre territoire de Guadeloupe, Saint Martin et Saint Barthélemy l'apparition des nouveaux variants (UK) et Afrique du Sud du virus SRAS COV 2.

Considérant les mesures sanitaires déjà prises dans le cadre du décret n°2020-1262 référencé supra ;

**Propose au représentant de l'État dans le département les mesures suivantes :**

- Maintien des mesures proposées par avis du 28 janvier 2021

Gourbeyre, le 10 février 2021

La Directrice Générale de l'Agence de Santé  
de Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy,  
Dr Valérie DENUX.



*Le présent avis sera publié au recueil des actes administratifs*

diffusion communautaire (non maîtrisé).